

Rapport *La migration en chiffres et en droits 2025* de Myria : En 2023, une immigration toujours soutenue, portée en partie par les Ukrainiens

Myria, le Centre fédéral Migration, publie aujourd’hui le premier cahier thématique de son rapport annuel *La migration en chiffres et en droits 2025*. Le cahier « Population et mouvements » donne un aperçu détaillé des données migratoires de l’année 2023, mettant en lumière l’impact persistant — bien que moins marqué — de la guerre en Ukraine.

Par rapport à l’année 2022, les immigrations ont diminué d’environ 17%

En 2023, la Belgique a enregistré 194.887 immigrations, dont 21.854 sont des Belges. Ce flux d’immigrations constitue le deuxième plus important mouvement migratoire jamais enregistré en Belgique après celui de 2022, illustrant que l’impact de la guerre en Ukraine reste significatif en 2023. Alors que les citoyens de l’UE sont généralement plus nombreux que les ressortissants de pays tiers à immigrer en Belgique, l’année 2022 a marqué une inversion de cette tendance. En 2023, on observe cependant un rééquilibrage des immigrations, avec une répartition plus équilibrée entre les citoyens de l’UE et les ressortissants de pays tiers.

Les immigrations étrangères proviennent à 50% d’un pays de l’UE, à 15% d’un pays européen hors UE et à 15% du continent asiatique. Pour le reste, 14% concernent le continent africain et 4% le continent américain.

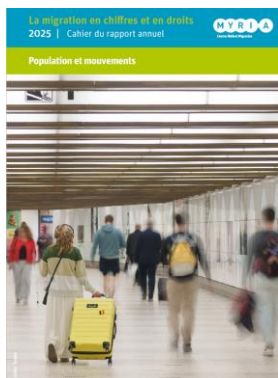
Parmi les nationalités les plus représentées, la Roumanie arrive en tête avec 20.888 immigrations, soit 12% de l’ensemble des immigrations étrangères. Viennent ensuite la France (8%), l’Ukraine (8%), les Pays-Bas (5%), l’Espagne (4%) et le Maroc (4%). En termes de répartition par sexe, l’Ukraine compte le plus grand nombre d’immigrantes (7.506), tandis que la Roumanie enregistre le plus grand nombre d’immigrants masculins (14.655). La répartition des immigrants selon la province d’accueil révèle que la Région de Bruxelles-Capitale concentre la plus grande part des arrivées (30,2%), suivie de la province d’Anvers (16,4%).

L’émigration atteint un niveau record

Les émigrations, tant des citoyens UE que des ressortissants de pays tiers, ont atteint un niveau record sur la période 2000-2023. Les Ukrainiens ont occupé une place importante parmi les ressortissants de pays tiers, représentant 8,3% des émigrants étrangers en 2023.

Malgré la baisse des premiers titres de séjour, les Ukrainiens restent les principaux bénéficiaires parmi les ressortissants de pays tiers

À l’instar des immigrations, le nombre de premiers titres de séjour délivrés en 2023 (159.309) a connu une diminution par rapport à 2022, enregistrant une baisse de 17%. Cette diminution s’explique principalement par le recul des arrivées de personnes fuyant la guerre en Ukraine. En 2023, 78.380 premiers titres de séjour ont été accordés à des ressortissants de pays tiers, dont 19% à des Ukrainiens bénéficiant principalement d’une protection temporaire, ce qui en fait la nationalité la plus représentée. Globalement, 19% des titres ont été délivrés pour protection temporaire et 31% pour des raisons familiales. Parallèlement, 60.672 citoyens de l’UE ont obtenu un premier titre de séjour, principalement pour exercer une activité rémunérée (50%) ou pour des motifs familiaux (27%).



Consultez cette publication sur [le site web de Myria](#).

CONTACT PRESSE

Vanessa Fusco • 0471 70 72 99 • vanessa.fusco@myria.be

Joris Delporte • 0471 70 72 98 • joris.delporte@myria.be